



# Les Mesneux

Bulletin numéro 29

Juillet - 2006

« POUR EN SAVOIR P L U ... »

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après la phase de diagnostic, état des lieux des atouts et des faiblesses de notre Commune, l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme est entré dans l'étape de la définition du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui exprime pour une dizaine d'années le projet de la Commune en matière d'aménagement et d'urbanisme, et dont l'objectif est de mieux maîtriser l'urbanisation tout en respectant l'environnement.

A la suite de deux réunions des élus (séance de travail le 02/05 et Conseil Municipal le 17/05) et une réunion des personnes associées (Services de l'État, Communes voisines, Chambres Consulaires,...) s'est dégagée une orientation conduisant à la formalisation d'un projet de développement maîtrisé dans la dynamique périurbaine.

- Développement, parce que notre situation par rapport aux grandes infrastructures et au devenir de notre secteur est stratégique,

- Maîtrise, pour que cet atout ne devienne pas un handicap et que le développement reste compatible avec les possibilités de notre village.

C'est ainsi qu'en matière d'Urbanisation, les

notions de nuisances (y compris sonores), le flux de circulation traversant notre village, d'infrastructures routières existantes, d'alimentation en eau potable au plan qualitatif et quantitatif, de capacité et de qualité des équipements communaux seront pris en compte pour déterminer de manière cohérente le nombre des logements nouveaux et leur localisation. Sur dix ans, le chiffre maximum de 1/3, en plus de l'existant, pourrait être retenu, tenant compte des zones actuelles non encore construites, et sous réserve qu'il réponde principalement aux besoins de la commune et s'ouvre de manière raisonnable à la demande résidentielle extérieure, justifiant un rythme annuel et un phasage que la commune doit maîtriser.

Conserver le caractère rural en privilégiant l'aménagement urbain et la qualité de vie par rapport à l'extension a été clairement affirmé par l'ensemble des élus.

En matière de développement économique et commercial, dans le même esprit, celui-ci devrait se limiter à une zone de taille comparable à l'existant et à proximité, en concertation avec la profession agricole.

Suite page 10

|                        |        |                          |         |
|------------------------|--------|--------------------------|---------|
| Edito du Maire         | Page 1 | Sapeurs Pompiers         | Page 7  |
| C.R. conseil municipal | Page 2 | Informations municipales | Page 8  |
| Les Brèves             | Page 3 | Petites annonces         | Page 9  |
| Les Brèves (suite)     | Page 4 | Éclairage, supermarché   | Page 10 |
| Les Brèves (suite)     | Page 5 | Comité des fêtes         | Page 11 |
| Aménagements           | Page 6 | Les annonceurs           | Page 12 |

## COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

*Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux en Mairie.*

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION POUR L'ANNEE 2005 :

Le Conseil Municipal a procédé à l'examen du compte administratif 2005 qui s'établit comme suit :

- Fonctionnement : Excédent de clôture 178 210,25 € avec reprise de l'excédent antérieur
- Investissement : Excédent de clôture 18 651,01 € avec reprise de l'excédent antérieur
- Solde des restes à réaliser au 31/12/2005 - 21 933,00 €

et dont il ressort un excédent de clôture de + 174 928,26 €

### BASES D'IMPOSITION 2006 ET DELIBERATIONS BUDGETAIRES :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé par un vote à l'unanimité, de reconduire pour l'année 2006, les mêmes taux d'imposition qu'en 2005, à savoir :

- Taxe d'habitation 11,82 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 13,30 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 12,18 %
- Taxe professionnelle 9,60 %

Il a ensuite adopté le Budget Primitif 2006 par un vote à bulletin secret de 12 voix Pour et 1 bulletin blanc, et qui s'établit à la somme de :

- 558 132,26 € en dépenses et recettes de Fonctionnement,
- 439 572,00 € en dépenses et recettes d'Investissement.

Le Compte Administratif 2005 ayant été voté auparavant, le résultat de l'année 2005 a pu être repris au Budget Primitif. Il s'élève à la somme de 174 928,26 € et a donc été reporté en recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2006.

#### **Il a été voté les dépenses d'Investissement suivantes :**

Remplacement d'un extincteur

Achat de panneaux de signalisation et de panneaux d'affichage (reports 2005)

Achat de matériel fabrication des sujets de Noël (illumination du village).

Achat divers (Jeux extérieurs pour enfants, Bétonnière, Pompe à eau, Souffleur à feuilles)

Achat d'un tracteur tondeuse

Achat de globes éclairage public

Achat d'une table de ping-pong pour extérieur pour l'école (Report 2005) ainsi que des tapis de sol.

Achat d'un ordinateur école et informatique Mairie.

Achat d'une sono.

#### **TRAVAUX:**

Création de points lumineux (report 2005)

Travaux de voirie divers (Rue Entre deux Villes, rue des Crayères, accès du P3)

Aménagement des points lumineux pour guirlandes de Noël

Aménagement du Rond point sur RD 980

Changement de l'armoire électrique Salle des fêtes (report 2005)

Aménagement des abords de la zone artisanale (en cours report 2005)

Opération de viabilisation des parcelles Chemin des Vianneries.

Travaux d'études pour aménagement sécuritaire de la traverse communale.



#### **CONVENTION GUICHET POSTE :**

A la suite de l'arrêt du point poste de notre Commune, le Conseil Municipal a décidé de passer une convention avec la Poste pour la création d'une Agence Postale Communale à partir du 02 Mai 2006. Une commission a été créée pour étudier les candidatures à ce poste. Le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste à contrat à durée déterminée pour le fonctionnement de l'Agence Postale Communale

## CÉRÉMONIES



**8 Mai**

Un 8 Mai particulièrement pluvieux...

C'est sous la pluie, à l'abri d'une forêt de parapluies que près de cinquante personnes, dont de nombreux enfants et adolescents, ont assisté aux cérémonies commémoratives du 8 Mai 1945 et de la libération des camps nazis.

Après l'allocution du Maire, M. J.Claude LEVASSEUR, l'Appel aux Morts et la minute de silence furent suivis de la Marseillaise, reprise en chœur par nombre de personnes, puis par une émouvante interprétation du Chant des Partisans.

Un vin d'honneur, offert par la commune, a clôturé cette journée du Souvenir, peu favorisée, il faut le dire, par les conditions météorologiques...!

Elle fut aussi l'occasion de tester et d'apprécier, pour la première fois, le matériel de sonorisation acquis depuis peu par la commune.

F.D

**14 Juillet**

La population de LES MESNEUX est invitée à participer à la cérémonie du 14 juillet, à l'issue de laquelle un vin d'honneur sera servi.

**Rendez-vous au Monument aux Morts à 11h30**

## LES BRÈVES...

### AUX USAGERS DE L'AGENCE POSTALE

Pendant le mois de **JUILLET**, l'Agence Postale Communale sera fermée, durant une semaine, du **Lundi 24 au Samedi 29**, en raison des congés annuels de Mme Myriam BLIN.

F.D

### CENTRE AÉRÉ

Le centre aéré de Les Mesneux, qui n'est habituellement ouvert qu'au mois de juillet, serait susceptible d'accueillir les enfants au cours du mois d'Août.

**Se renseigner auprès de Mme Marie-Thérèse LEROY ou Mme Catherine BOUGY**

F.D

### MATERIEL COMMUNAL

Prévus au budget primitif, divers achats de matériels pour l'atelier municipal ont été entérinés par les membres du Conseil Municipal, après que les commissions ad hoc se soient réunies pour statuer sur les devis établis, dans le cadre des marchés publics.

C'est ainsi qu'il a été décidé l'achat un bétonnière adaptable au tracteur communal, un souffleur à feuilles et une pompe à eau thermiques.

Ce nouveau matériel (bétonnière et pompe à eau) est amené à remplacer du matériel similaire, jusqu'alors aimablement prêté par deux agriculteurs du village, MM. Maurice LEROY et Georges HUET.

« Rendons à César ce qui appartient à ...César ! » A la grande satisfaction des ouvriers communaux, après le petit tracteur Kubota (déjà en service), ce matériel sera commandé prochainement.

F.D



## LES BRÈVES...(SUITE)

### Aménagement de jeux d'enfants...

Pour répondre à la demande de nombreux parents de jeunes enfants, sur proposition de la Commission Aménagement, le Conseil Municipal a voté, au budget primitif, l'achat de trois jeux



d'enfants qui seront prochainement installés sur le terrain de l'ancien minigolf, en cours de réhabilitation. Ces jeux sur ressorts seront réservés uniquement aux enfants âgés de 2 à 6 ans et leur utilisation placée sous la seule responsabilité des parents.



Les jeux seront implantés à proximité d'un banc d'où les parents pourront surveiller leurs enfants...

Leur installation nécessite des travaux de terrassement pour implanter des massifs bétonnés amenés à supporter, en toute sécurité, ces jeux qui feront la joie de tous petits...

F.D

### Réhabilitation de l'ancien minigolf...

Avec beaucoup de goût, de travail et de compétence, les ouvriers communaux ont entrepris, petit à petit, de réhabiliter l'ancien mini golf situé au terrain de sports des Mesneux.



Il reste encore à opérer quelques petites finitions (nettoyage, peinture et autres).

Hélas, quelques dégradations (certainement volontaires) ont déjà été constatées sur plusieurs éléments du parcours, dont le ciment encore frais, ne pouvait qu'attiser l'envie de garder à vie l'empreinte de ses chaussures...

On ne peut que regretter ces actes de

malveillance qui, sans être dramatiques, dénotent un mépris du travail d'autrui et de la chose publique.

Souhaitons que les jeux d'enfants ne fassent pas, eux aussi, l'objet de tels actes irresponsables. Il en va des deniers de chaque citoyen...

F D.





## LES BRÈVES...(SUITE)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Inaugurée officiellement par M. LOCARDEL, responsable du bureau de poste de Tiqueux, l'Agence Postale Communale de Les Mesneux est entrée en service le 2 mai dernier, à la grande satisfaction de la population.

Tenue par Madame Myriam BLIN, dont la candidature avait été retenue par la Commission Municipale désignée à cet effet, l'Agence postale est ouverte tous les jours, du Lundi au Vendredi, de 17h à 19h30, et le Samedi matin, de 9h 30 à 12h.

Toutefois, la réforme des services de la Poste fait que la distribution des colis et paquets recommandés devrait être assurée, en premier lieu, par les préposés de la Poste, puis remis à l'Agence postale, le lendemain, en cas de carence.

Ce qui n'est pas encore le cas...

Sans parler de dysfonctionnement, ce défaut de coordination a été relevé par M. le Maire, Jean-Claude LEVASSEUR, qui a adressé un courrier en ce sens à M. LOCARDEL. Une solution à ce problème est vivement souhaitée...

En attendant, l'ouverture journalière de l'Agence de Les Mesneux est un plus pour la popula-

tion du village, notamment pour ceux qui rentrent du travail en fin de journée. Cela ne peut que satisfaire l'ensemble des habitants des Mesneux.

Timide à ses débuts, l'activité du bureau de poste s'accroît chaque jour et, depuis son ouverture, ce sont plus de quatre cents opérations qui ont été effectuées à ce jour par Mme BLIN.

Il est important de savoir que le maintien de ce service dépendra beaucoup de la fréquentation des usagers. C'est la raison pour laquelle, M. le Maire tient personnellement à ce que le problème de la distribution des colis recommandés soit enfin réglé, afin de donner pleinement satisfaction à la population.

F.Dupriez



### ZONE ARTISANALE

Les travaux d'aménagement des abords de la zone artisanale ont pris un léger retard, mais celui-ci n'affecte en rien le programme dont est chargé M. Dominique DUHEM, maître d'œuvre.

Sur le plan de la commercialisation des terrains, la C.C.I. de Reims est pleinement satisfaite puisque toutes les parcelles sont pratiquement vendues ou sur le point de l'être. Outre l'Imprimerie des Létis et les Charpentiers Champenois, deux nouveaux permis de construire sont en cours d'instruction à la D.D.E. Ils concernent deux artisans de Les Mesneux.

Pour ce qui concerne l'implantation d'un supermarché « Ecomarché », le dossier est passé récemment devant la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC).

Vous trouverez à ce sujet, le compte-rendu de M. LEVASSEUR, dans les colonnes de ce bulletin.

F.D



## AMENAGEMENT DU ROND-POINT

Comme cela avait été annoncé dans un bulletin précédent, une Commission intercommunale comprenant des élus des Communes de Ormes et de Les Mesneux, a été chargée, par leurs Municipalités respectives, de réfléchir sur l'aménagement du Rond-point situé à l'intersection de la RD.980—RD.275 et RD.6 E.3, au lieu-dit « Le Loison ».



Sollicités pour une étude préliminaire, un cabinet d'architecte paysagiste et un bureau d'études en aménagements paysagers se sont rendus sur place et ont fourni, chacun, des propositions nous permettant de mesurer la faisabilité d'un tel projet, sur la base du potentiel d'aménagement et des possibilités financières de nos deux communes.

Après consultation, les membres de la Commission ont jugé que, même en tenant compte d'une éventuelle subvention du Conseil Général, le financement à part égale de ce projet obérerait fortement le budget des deux Communes. D'autres projets, plus modestes, présentés par des sociétés d'entretien ou de réalisation d'espaces verts sont actuellement à l'étude.

A l'appui de cette nouvelle orientation, et en complémentarité d'un environnement floral ou végétal, la commission s'est montrée d'accord pour l'installation, au centre du rond-point, d'un pressoir viticole si, d'aventure, se présentait l'opportunité d'acquérir ce matériel pour un budget raisonnable.

A l'affût de toutes les occasions, un membre de la commission, M. Alain BOUGY, pour ne pas le nommer, a trouvé en la personne de M.

BERNARD, électricien, demeurant à Villemorvan, un généreux donateur, qui s'est proposé d'offrir gracieusement à la Commune des Mesneux, un vieux pressoir de 4000 kilos qu'il ne reste plus, à présent, qu'à démonter, transporter, et installer sur la butte du rond-point. Il faudra, au préalable, que le Conseil Général soit d'accord avec ce projet, compte tenu de sa responsabilité au niveau de la gestion et de la sécurité des routes départementales.

Gageons que les mesures sécuritaires de ce rond-point ne seront pas de nature à faire obstacle à l'installation d'un pressoir, censé rappeler symboliquement, l'activité viticole de notre commune.

F.Dupriez



C'est un pressoir de ce type qui serait susceptible d'être installé au milieu du Rond-point du Loison.





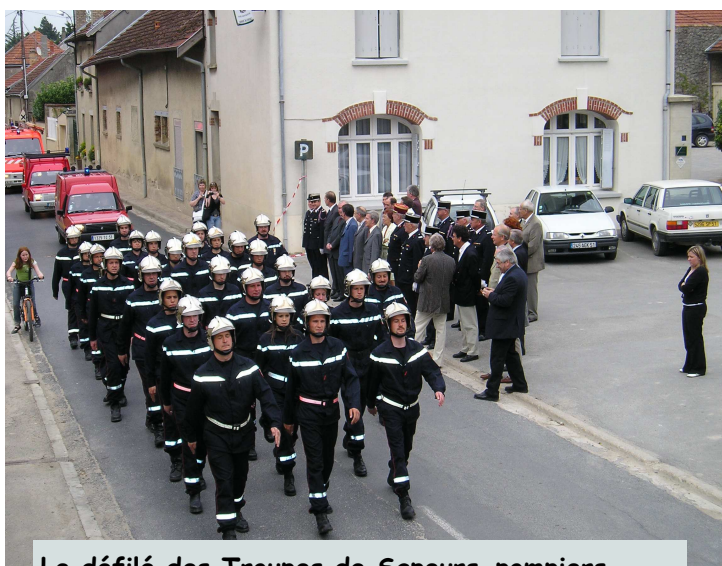
## Remise de Drapeau au Corps des Sapeurs-pompiers de LES MESNEUX



Pendant l'allocution de M. de COURSON, (de gauche à droite): MM. B. JACQUINET, chef de Corps, J.C LEVASSEUR, Maire des Mesneux; Philippe FENEUIL, député, et M. Luc BZDAK, Président de la Communauté de Communes Champagne-Vesle.



Le Drapeau et sa garde



Le défilé des Troupes de Sapeurs-pompiers

Le Corps des Sapeurs pompiers de la Communauté de Communes Champagne-Vesle a organisé dans notre village le, 6 mai 2006, son 11<sup>ème</sup> rassemblement annuel. Au cours de cette manifestation le drapeau communautaire fut transmis de Villedommange à notre commune qui en assurera la garde durant une année.

Après l'accueil des personnalités à la Mairie par M. J.C LEVASSEUR et la revue traditionnelle des troupes, suivirent la passation du drapeau et le dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Ce sont, ensuite, près de cent cinquante Sapeurs-pompiers qui défilèrent dans les rues de la commune, avec leur matériel, devant les autorités présentes, parmi lesquelles: MM. de COURSON, FENEUIL, VECTEN, BZDAK, et de nombreux Officiers départementaux du Corps des Sapeurs-pompiers.

A l'issue des diverses allocutions, un vin d'honneur vint clôturer ce rassemblement auquel la population avait été aimablement conviée..

Dans son discours d'accueil, le chef de Corps communautaire des Sapeurs-pompiers, M. Hubert DEGREMONT a rappelé que le corps des Sapeurs-pompiers de la Communauté de Communes comptait 226 pompiers dans leurs rangs, (200 hommes et 26 femmes) qui veillent sur la sécurité de 30 communes; ce qui représente environ 13 000 âmes.

En 2005, ils ont effectué 419 interventions (171 secours aux victimes, 124 destructions d'insectes, 43 feux, 26 inondations et 55 sorties diverses), sans oublier les postes de sécurité pour différentes manifestations. Toujours en 2005, 2364 heures de formation ont été dispensées à 84 stagiaires.

Cette année encore, les pompiers se sont mobilisés pour le Téléthon et ont collecté, sur les 30 communes, près de 15 000 € remis à l'Association Française contre le Myopathie.

Bien qu'ayant sollicité de nombreux sponsors privés pour l'organisation de cette manifestation, rappelons que les Sapeurs-pompiers des Mesneux, ont également bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 2500 €, adoptée au budget par le Conseil Municipal, dans le cadre de ce grand rassemblement.

J.B et F.D

## Information municipale

PENDANT LA PÉRIODE DE VACANCES, LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE SERA FERMÉ DU

LUNDI 10 AU VENDREDI 14 JUILLET  
ET DU  
LUNDI 7 AU MERCREDI 23 AOÛT INCLUS

EN CAS DE NÉCESSITÉ, S'ADRESSER À M. LE MAIRE OU L'UN DE SES ADJOINTS.

## CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLAGE ?

### Réponse au jeu du bulletin n°28 :

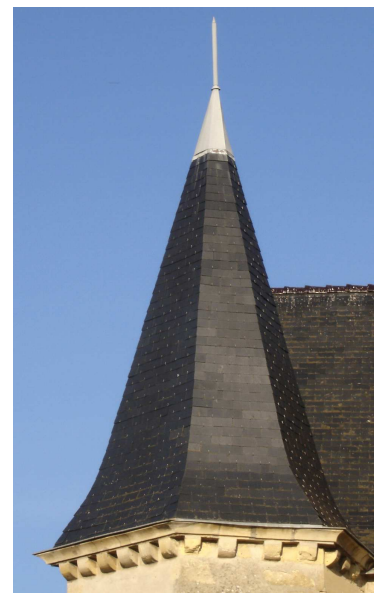
On peut admirer cette enseigne rue de Reims  
(photo publiée avec l'aimable autorisation des propriétaires).



Allez, un facile cette fois :  
où se trouve ce clocheton ? (un  
indice : ce n'est pas le clocher de  
l'église...)



Guy  
LECLERC



18 allée du Noyer des Enfants  
51370 LES MESNEUX  
Tel/Fax : 03.26.50.74.66  
Entreprise Familiale  
Messieurs BEUDIN Père et Fils

Travaux réalisés avec soin par des Artisans Qualifiés

Plomberie  
Chauffage  
Sanitaire  
Electricité  
Câblage Informatique





## PETITES ANNONCES...



Et si l'on imaginait des dimanches et des jours fériés avec juste le chants des oiseaux, sans tondeuses à gazon, sans tronçonneuses, ni autres engins bruyants...

Et si l'on imaginait un village où chacun respecterait la tranquillité de l'autre ?  
Allez... Un petit effort...!  
Dans un esprit de respect mutuel....

La Municipalité



Jeune fille de 17 ans, habitant LES MESNEUX, propose ses services pour baby-sitting. Disponible durant les vacances, les week-end et les soirées. **Tél: 06 76 90 63 55**

Cherche personne disponible en fin d'après midi pour garder deux petits garçons de quatre et six ans, à domicile, de la sortie de l'école à 16 h 30 jusqu'à 18 h.

Contact:  
Catherine DESAUTELS  
**Tél : 03.26.36.23.60.**

Jeune fille de LES MESNEUX, diplômée en orthophonie, propose ses services en soutien scolaire, durant l'été. (+ possibilité de baby-sitting)

**Tél: 06 77 62 75 37**

## FLEURISSEMENT COMMUNAL



Depuis plusieurs années, la commune accentue ses efforts pour améliorer notre environnement. Savez-vous que ce sont plus de 1500 plants de fleurs qui ornent différents lieux du village. Plantations, entretien, désherbage, remplacement des plants, occupent les employés communaux une bonne partie de l'année. Bon courage à eux et merci pour leurs véritables « mains vertes ».

J. Berton.

## Éclairage public

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal, dans son ensemble, s'est montré d'accord pour procéder au remplacement, quartier par quartier, des globes des lampadaires dont certains datent de vingt-cinq à trente ans. Ils seront remplacés, petit à petit, par des globes en polycarbonate fumé qui assurera une meilleure qualité de l'éclairage public, tout en offrant une plus grande résistance et une plus belle esthétique. Cela représente l'achat de 185 globes, environ, qui sera étalé sur une période de 2 à 3 ans.

A noter, que les espaces verts sont à nouveau éclairés; les ouvriers communaux ayant remplacé tous les globes cassés ou manquants par de nouveaux globes offrant un meilleur éclairage.

F.D



L'espace vert situé entre la rue des Bavolets et le chemin rural des Forges est à nouveau éclairé.

## ETAT CIVIL

**DECES:** M. JULES **MAUJEAN**, LE 31/05/2006, DT RUE DES TUILLOTS, À L'ÂGE DE 80 ANS.

## VIENDRA, VIENDRA PAS..?

Cette implantation d'un Supermarché « Ecomarché » de 800 m<sup>2</sup> de vente avec station de distribution de carburant, est-ce l'Arlésienne ou un projet sérieux ?

Mener à bien un tel dossier suppose un certain nombre de difficultés et de contraintes à surmonter qui rendaient jusqu'à présent toute déclaration prématurée donc incertaine.

A ce jour, la Société Civile de l'AMBRE, porteuse du projet, a décidé d'acheter à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims, sur le parc d'activités de Les Mesneux, le terrain nécessaire (1 hectare) à la construction du bâtiment et de

déposer un permis de construire, sous condition suspensive d'obtenir l'accord de la Commission Départementale d'Équipement Commercial (C.D.E.C.)

Cette commission qui, seule peut donner l'autorisation d'implantation, s'est réunie le 22 Mai 2006 et, à la majorité, a rendu un avis favorable.

Cependant, il est obligatoire d'attendre deux mois, soit jusqu'au 22 Juillet prochain, délai légal durant lequel le recours d'un tiers peut être déposé, pour être pleinement assuré.

Sous cette réserve, il est permis d'être raisonnablement optimiste .....

Jean Claude Levasseur.

(Suite de la page 1)

L'éventualité d'un diffuseur entre l'A4 et la D 980 sur notre village, pourrait à l'avenir amener les zones proches de cette infrastructure à s'ouvrir à l'activité économique et mérite d'être prise en compte.

Les éléments du P.A.D.D. vous seront exposés de façon plus concrète afin que chacune et chacun

d'entre nous puisse s'exprimer sur ce projet, avant qu'il ne se traduise par une cartographie et des dispositions réglementaires.

Mais nous avons encore le temps de la réflexion et, en attendant, permettez moi au nom du Conseil Municipal de vous souhaiter de bonnes vacances.

Jean Claude Levasseur.



**COMITÉ DES FÊTES**

J.BERTON

**SOIRÉE CABARET DU 19 MARS**

Imitations, chants et danses étaient au rendez vous pour cette soirée cabaret animée par le Natalhia show, un couple d'artistes venu de Belgique. La soirée s'est terminée sur la piste de danse pour le plus grand plaisir de chacun. Merci à tous pour votre joyeuse participation.

**FÊTE PATRONALE**

Après les fortes pluies de la semaine, le ciel avait consenti à se montrer plus clément pour permettre à tous de participer à la fête patronale. Les Pily Pili percussions, parmi lesquels évolue Christophe Kleinau, ont enchanté le public. Le lâcher de ballons a clôturé cet



après midi festif. Le lendemain, les habitants du village sont venus participer aux jeux, au tirage de la tombola, et déguster le traditionnel punch (très apprécié) de Micheline..

A ce jour, très peu de cartes sont revenues de leur long voyage en direction de l'Est ( Belgique et Allemagne). La remise de prix aura lieu le jour du Noël des enfants à la salle des fêtes.

**LÂCHER DE BALLONS****BROCANTE**

L'équipe du comité avait décidé d'ouvrir la brocante à 7 heures. Erreur à ne pas renouveler..! Une joyeuse cacophonie s'est installée, le temps que chacun exprime ses griefs, et tout est rentré dans l'ordre. Toute la journée, chineurs, badauds et exposants ont arpenté les rues du village, toujours encadrés par les bénévoles du comité des fêtes aidés par quelques habitants venus prêter main forte; la sécurité étant assurée par les pompiers de la commune.

**RANDONNÉE PÉDESTRE LE 2 SEPTEMBRE**

Pour tenter de profiter d'un temps plus avenant, la randonnée pédestre se déroulera début septembre.

Donc, il fera beau et nous vous attendons par centaines pour venir vous oxygéner sur les chemins de vignes et dans les bois. Deux parcours pédestres de 7 et 12 Km vous seront proposés et 1 parcours VTT.

Pour des raisons de calendrier des comédiennes , la soirée théâtre prévue le 14 octobre est reportée au 21 octobre.

**SOIRÉE THÉÂTRE D'OCTOBRE**

Au programme: LE LAVOIR : Les commérages cocasses évoqués autour du lavoir par les ménagères du village...

L'équipe du comité des fêtes vous souhaite des bonnes vacances et vous donne rendez vous à la rentrée pour participer, très nombreux, aux manifestations qui vous seront proposées...!

## Boulangerie Artisanale

**1<sup>er</sup> Prix Artisanat du  
" REIMS CRÉATOR 2000 "**  
ses 22 variétés de pains spéciaux  
dont le beaujolais Rosette



**Une équipe de professionnels pour vous satisfaire  
et vous accueillir à 3 adresses**

16 rue de l'Ancien Château  
51430 BEZANNES

Tél. 03 26 36 20 96  
de 6h30 à 13h / 16h à 20h  
Fermé le mardi

10 Bd Barthou  
51100 REIMS

Tél. 03 26 86 53 36  
de 6h à 20h NON STOP  
Fermé le mercredi

68 Bd Dr Roux  
51100 Reims

Tél. 03 26 86 57 14  
de 6h à 20h NON STOP  
Fermé le mardi



**J.L. DELVILLE vous y attend.**

*Banette. Boulanger pour le meilleur des pains*

**Un électricien proche de vous, dans votre village,**



**Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,  
Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32**

**12 rue de Sacy Les MESNEUX**

**Devis gratuits**

## **Cabinet V. B. S. 51**

*Service de Secrétariat et Écrivain Public à votre Service  
avec Compétence, Rapidité, Sérieux et toute Discretion.*

***Pour la Rédaction et la Saisie de tous vos Documents***

*(Travaux réguliers ou occasionnels)*

*Conseil et Accompagnement Juridique, Contentieux...*

*Mémoire, Thèse, Manuscrit, CV, Devis, Facture...*

*Rédaction Courrier Personnel, Professionnel...*

*Service de Télécopie, Photocopie, Envoi e.mail...*

Port : 06.67.71.92.33

Tél/Fax : 03.26.36.46.32

<http://vbs51.free.fr>

**Véronique BOUETEL BARENTON – Secrétaire Indépendante.**

**28 rue du Hordon - 51370 Les Mesneux**